



Extrait du registre des décisions

Bureau du 26 septembre 2019

n° 137-19

Objet : *RD - Attribution de l'appel d'offres pour la prestation de suivi-animation d'un programme d'intérêt général (PIG) pour l'amélioration de l'habitat*

- date de convocation le 20 septembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-six septembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Sonnaz, salle d'évolution, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Alain Thieffenat

Jean-Luc Berthalay

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Xavier Dullin - Benoit Perrotton

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Luc Berthoud - Christiane Boisselon

Marc Chauvin

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Driss Bourida - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Philippe Gamen à Xavier Dullin - de Sylvie Koska à Michel Dyen - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 15

Emmanuelle Andrevon - François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Pierre Duperier - Luc Meunier - Pierre Perez - Marie Perrier - Damien Regairaz - Christophe Richel - Sylvie Vuillemet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 26 septembre 2019

délibération n° 137-19

objet **RD - Attribution de l'appel d'offres pour la prestation de suivi-animation d'un programme d'intérêt général (PIG) pour l'amélioration de l'habitat**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée de l'habitat, du programme local de l'habitat, des aménagements et de la maintenance des aires d'accueil des gens du voyage, expose qu'au regard des résultats de l'opération Mon Pass'Renov et dans une volonté de continuité, l'opération va être reconduite et renforcée pour les trois prochaines années.

Depuis le lancement de l'opération, 362 logements ont bénéficié de l'accompagnement Mon Pass'Renov et Grand Chambéry a alloué 563 211 € de subventions aux travaux.

Parmi ces logements, 239 logements concernent des ménages modestes (219 occupants et 20 locatifs), qui constituent la cible du programme d'intérêt général.

Le volet programme d'intérêt général fera l'objet d'une convention entre Grand Chambéry, l'Agence nationale de l'habitat, Procivis Savoie et Action Logement Services pour une période comprise entre le 18 novembre 2019 et le 31 décembre 2022.

L'objectif sera d'agir pour l'amélioration de 344 logements, dont 312 propriétaires occupants et 32 propriétaires bailleurs, sur la période du 18 novembre 2019 au 31 décembre 2021.

A ce titre, il convient de désigner une équipe opérationnelle chargée d'assurer le suivi-animation à qui il sera confié :

- une mission d'animation, information et coordination :
 - o appui à l'animation, l'information et la coordination opérationnelle,
 - o accueil du public,
 - o appui au repérage,
- une mission d'assistance et de montage des dossiers :
 - o diagnostics,
 - o aide à la décision,
 - o assistance auprès des particuliers décidés à engager les travaux,
 - o accompagnement renforcé auprès des particuliers concernés dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne,
- une mission de suivi-évaluation en continu :
 - o suivi des objectifs au moyen d'indicateurs,
 - o participation aux instances techniques et de gouvernance,
 - o bilans et évaluation finale.

Le présent marché n'ayant obtenu qu'une offre, celle-ci répondant de manière très satisfaisante au cahier des charges présenté, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise Urbanis en sous-traitance avec l'ASDER pour un montant y compris variantes de 252 152,42 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire,

Vu la délibération n° 154-13 C du Conseil communautaire du 19 décembre 2013 adoptant le Programme local de l'habitat 2014-2019,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 portant délégation de compétences du Conseil communautaire au Bureau pour la préparation, passation, signature, exécution et règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

Vu la délibération n° 158-18 C du Conseil communautaire du 27 septembre 2018 définissant l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu l'attribution de la commission d'appel d'offres du 19 septembre 2019,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le marché avec Urbanis, en sous-traitance avec l'ASDER, pour le suivi-animation d'un programme d'intérêt général (PIG) pour l'amélioration de l'habitat, pour un montant de 252 152,42 €HT,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer le marché et tout document nécessaire à sa passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 137-19

Objet de l'acte :	RD - Attribution de l'appel d'offres pour la prestation de suivi-animation d'un programme d'intérêt général (PIG) pour l'amélioration de l'habitat
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	26 septembre 2019
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190926-lmc1H22480H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22480H1

Date de transmission en Préfecture :	27 septembre 2019
Date de réception en Préfecture :	27 septembre 2019